

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site Internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

### Cadre réservé à l'administration

Date de réception

23/02/2016.

Dossier complet le

23/02/2016

N° d'enregistrement

2016-001892.

### 1. Intitulé du projet

Projet d'aménagement de la zone du Rénis.

### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Mairie de Gabian

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Monsieur le Maire

RCS / SIRET

X X X X X X X X XXX X x x x x s

Forme juridique

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6° infrastructure routières d/ routes < à 3 km 33° SHON > ou égale à 10 000m2 et < 40 000 m2, terrain d'assiette < à 10 ha.	La commune de Gabian envisage l'aménagement d'une zone d'habitat en continuité de l'urbanisation existante : aménagement de la voirie et desserte par les réseaux publics pour chaque lots. - création d'un chemin entre le chemin du pétrole et le chemin de la Rauzière pour la desserte des lots sur 300 ml environ. - Desserte par les réseaux. - Aménagement des lots par les acquéreurs : 15 lots de 340 à 1280 m2. - surface permis d'aménager : 1,3 ha - surface cessible environ 10 000 m2.

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet

Le projet comprend la desserte d'une future zone urbanisable avec création de la voirie et des réseaux humides et secs ainsi que l'accès aux différents lots.  
16 lots seront créés d'une surface comprise entre 340 et 1200 m2. la surface cessible est de l'ordre de 10 000 m2, la surface totale aménagée s'étend sur près de 1.3 ha.  
Les lots publics intégreront l'ensemble des réseaux secs et humides et notamment la collecte des eaux pluviales du secteur et la création de systèmes de rétention spécifiques.  
La surface du bassin versant collecté est de l'ordre de 3 ha.

## 4.2 Objectifs du projet

Les objectifs du projet sont d'ordre socio-économique compte tenu de la demande en logements du secteur.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux porteront sur l'emprise de la voirie (création+requalification), l'aménagement des réseaux secs et humides et les équipements publics annexes (noues, aménagements paysagers dans les emprises publiques, etc).

Les travaux comprendront :

- 1- le décapage et le terrassement des sols en place et réalisation des couches de forme,
- 2- la réalisation des réseaux secs et humides,
- 3- l'accès aux différents lots (ponceau sur un chemin creux existant conservé),
- 4- la réalisation de la structure de voirie et de tous les revêtements
- 5- les plantations et la pose du mobilier et de la signalisation

Les travaux (lots publics) seront réalisés en 2016-2017 (durée des travaux : 12 mois environ)

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le profil type d'aménagement de la voirie sera constitué

- d'une chaussée en "enrobé coloré" de 5,5 m de large
- d'une bande paysager à l'Est de 1.9 m de large
- d'une zone piétonne de 1.5 m de large en limite Ouest
- de 12 zones de stationnements de 12m<sup>2</sup> chacune;
- de bordure type T2 et caniveau
- de systèmes de rétention en partie basse

**4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- 1) procédure loi sur l'eau et milieu aquatique (déclaration):
- rejet d'eaux pluviales : 2.1.5.0 (déclaration)

**4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli**

avis Etude d'impact cas par cas / route et permis d'aménager.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur
superficie globale du projet	1,3ha.
Le projet présente une superficie totale aménagée de	3 ha.
Le bassin versant intercepté présente une surface totale de	

**4.6 Localisation du projet**

**Adresse et commune(s) d'implantation**

commune de Gabian : section D parcelles 244 (partie), 243, 704, 705, 699, 241, 240, 239, 238.

**Coordonnées géographiques<sup>1</sup>**

Long. 3 ° 16 ' 08.9 " E Lat. 43 ° 30 ' 26.7 " N

**Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :**

Point de départ : Long. 3 ° 16 ' 18.3 " E Lat. 43 ° 30 ' 25.4 " N

Point d'arrivée : Long. 3 ° 16 ' 07.1 " E Lat. 43 ° 30 ' 29.8 " N

**Communes traversées :**

Le projet est entièrement situé sur la commune de Gabian.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui  Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui  Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

### 5.1 Occupation des sols

#### Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Le projet s'inscrit dans une ancienne zone agricole (vignes en terrasses) en partie urbanisée (habitations éparées). L'espace n'est plus exploité (friche arbustive à arborée).  
Un chemin communal est présent au Sud (revêtu) et au Nord (revêtu).

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui  Non

la commune de Gabian est dotée d'un Plan Local d'Urbanisme.  
Le projet s'inscrit majoritairement en zone

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?

dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?

dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?

si oui, est-il prescrit ou approuvé ?

dans un site ou sur des sols pollués ?

dans une zone de répartition des eaux ?

dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?

dans un site inscrit ou classé ?

La commune de Gabian est concernée par le Plan de Prévention des Risques Naturels d'Inondations de la Vallée de la Thongue et de la Lène, approuvé le 17 mars 2000. Les parcelles ne sont pas situées en zone inondable.

**Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :**

**Oui Non**

**Lequel et à quelle distance ?**

d'un site Natura 2000 ?

- 4 zones Natura 2000 :
- FR9112002 - Salagou - 6.30 km au NE,
  - FR9102005 - Acqueduc de Pézenas - 10.15 km au SE
  - FR9102007 - mines de Villeneuve - 13.47 km au NE
  - FR9102006 - Grotte du trésor - 16.17 km au NO.

d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?

présence de périmètres d'abords de 3 monuments historiques : ancienne résidence des Evêques de Béziers, ancien prieuré dit château de Cassan, Eglise de l'ancien prieuré, aile Sud et pigeonnier du Prieuré; projet hors des limites de ces périmètres d'abords.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'Impact potentiel
<b>Ressources</b>	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	projet raccordé au réseau AEP existant- ressource suffisante
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Emprise sur des zones naturelles en zone péri urbaine. pas de continuités écologiques dans le SRCE LR.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

projet sur des parcelles agricoles en friche partiellement boisée.

Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?

Est-il concerné par des risques technologiques ?

**Risques et nuisances**

Est-il concerné par des risques naturels ?

Engendre-t-il des risques sanitaires ?

Est-il concerné par des risques sanitaires ?

création d'un réseau eaux usées. mesures à prendre en phase travaux et d'exploitation (collecte et traitement)

**Commodités de voisinage**

Est-il source de bruit ?

Est-il concerné par des nuisances sonores ?

phase travaux : mesures à prendre vis à vis du voisinage

Engendre-t-il des odeurs ?

Est-il concerné par des nuisances olfactives ?

phase travaux mesures à prendre vis à vis du voisinage

Engendre-t-il des vibrations ?

Est-il concerné par des vibrations ?

phase travaux mesures à prendre vis à vis du voisinage

Engendre-t-il des émissions lumineuses ?

émissions lumineuses faible zone rurale. le projet s'accompagne d'un éclairage public de la voie

Est-il concerné par des émissions lumineuses ?

Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?

**Pollutions**

Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?    
Si oui, dans quel milieu ?

Les eaux pluviales de l'aménagement doux seront traités puis rejetées vers les fossés pluviaux existants qui rejoignent la Thongue

Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?

**Patrimoine / Cadre de vie / Population**

Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?

Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?



**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

pas d'autres projets connus en cours dans ce secteur

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

## 8. Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publiée</b> ;	x
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	x
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	x
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	x
5	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°</b> : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	x

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

	Objet
	esquisse de l'aménagement (voirie) et profils

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

GABIAN

le,

15/02/2016

Signature

